

d'une mentalité rétrograde. C'est une perfectionnement du commerce moderne que cette faculté qu'ont les marchands de faire savoir d'un bout du pays à l'autre qu'ils sont solvables et qu'ils ont droit au crédit dans telle ou telle mesure. Ne restons pas en arrière de notre temps, marchons carrément avec lui et saisissons toutes les occasions de consolider notre commerce. En renseignant les agences mercantiles sur nos moyens, le chiffre de nos affaires, la quantité de notre stock, le bénéfice que nous faisons annuellement, nous mettons un atout de plus dans notre jeu, car nous montrons au grand jour notre maison sans crainte d'y voir plonger des yeux inquisiteurs et soupçonneux. Nous déjouons ainsi les suppositions et les doutes et nous acquérons une réputation qui double notre capital en plaçant à côté de notre nom dans la colonne du crédit des fournisseurs le signe conventionnel du O. K.

DANS LE DOMAINE DE L'ÉPICERIE

Pilon & Frère ont acquis le commerce d'E. Sauvageau, 2484 rue St-Hubert.

E. Provencher, 564 rue St-Denis, a vendu son commerce à Larue & Frère.

D. Bordeaux est déménagé du No 2580 Châteaubriand à 1669 rue Masson.

T. A. Dionne, 1919 rue Ste-Catherine, Maisonneuve, vient d'ouvrir une épicerie.

Willie Landreville, 155 rue Déséry, est déménagé sur la rue DeMontigny.

I. Houle, épicier, est déménagé du No 319 rue Chambord au No 689 avenue Laurier Est.

G. Leclerc, a acheté l'épicerie de A. Paquette, 526 rue Workman.

Edouard Martin a ouvert une épicerie au No 71 avenue Laurier Ouest.

E. Cléroux a acheté le commerce de S. Chagnon, 686 rue Dorchester Est.

Albert Desrochers a acheté le commerce de J. B. Archambault, 509 rue Juliette.

H. Cousineau est déménagé du No 591 rue de la Montagne au No 309 rue Chambord.

O. Desjardins est déménagé du No 170 au No 167 rue Bleury.

F. Lemaire, 475 Bélanger est déménagé au No 634 rue Bélanger.

J. A. Dagenais, 620 rue Berri est déménagé au No 401 rue Drolet.

Jos. Laporte, de la Maison Laporte, Martin, Limitée, était de passage à Ottawa, la semaine dernière dans l'intérêt de sa maison.

E. Tessier a déménagé son commerce du No 98 rue Ste-Catherine est au No 1818 rue Ste-Catherine est.

J. L. Berger a acheté le commerce de P. Proulx, 2080 rue Notre-Dame ouest.

Nap. Morrissette, 18 Place Jacques-Cartier, vient d'ouvrir un commerce de fruits en gros. Il

sera aidé de son fils.

Thos. Talbot, boucher, est déménagé du No 778 rue Ste-Catherine ouest, à l'angle des avenues du Parc et Prince Arthur.

Le feu a causé pour \$2,000 de dommages au garage de A. O. Gadbois, 1838 rue Ste-Catherine. Non seulement le garage mais le camion de M. Gadbois a subi des dommages.

J. A. Paulhus, propriétaire de la D. Hatton Company, est allé à Ottawa la semaine dernière pour assister à la conférence des marchands de poissons canadiens.

Les autorités civiques de Montréal exigent que toute la viande apportée dans les limites de la ville pour être vendue et consommée à Montréal subisse l'examen des inspecteurs et paie la taxe ordinaire. La viande malsaine sera naturellement, confisquée.

NOUVEAUX DIRECTEURS

M. Jos. Laporte, fils de Sir Hormisdas Laporte, de la Maison Laporte, Martin, Limitée, épiciers en gros et M. J. Z. Langevin, gérant des ventes de la même maison, viennent d'être élus directeurs de cette importante firme.

M. Laporte a passé plusieurs années dans les divers départements de la maison, à l'entrepôt et au bureau. M. Langevin est chez Laporte, Martin depuis nombre d'années et il a rempli plusieurs postes. Leurs nombreux amis seront fiers de les féliciter de leurs nominations, qui constituent une appréciation de leurs capacités pour le nouveau poste qu'ils rempliront.

LES MANUFACTURIERS DE CONFITURES SE REUNISSENT A HAMILTON

L'Association des Manufacturiers de Confitures se sont réunis à Hamilton la semaine dernière, sous la présidence de M. James Wagstaffe et ils ont étudié certaines questions intéressant leur industrie. La loi actuelle des étiquettes a soulevé un peu de discussion. On a prétendu qu'elle était si obscure qu'il était toujours difficile de s'y conformer. Un comité a été nommé pour aller à Ottawa en conférer avec le Ministère et essayer de faire élucider certains points trop obscurs.

On a discuté également l'opportunité de commencer une campagne de publicité, telle que celle préparée par les fabricants de chocolats. Cette question a été finalement laissée à la considération d'un comité nommé spécialement à cette fin.

LES POIS VONT SE VENDRE ENCORE PLUS CHER

Un marchand de gros de Montréal disait la semaine dernière que le marché des pois en boîtes va